



Conférence-débat « Leurs droits, vos voix » Synthèse



Sophie Tricaud-Vialle, Philippe Michel
CCECQA

Pourquoi une conférence-débat ?

- 2011, année des patients et de leurs droits
- Deux manifestations du CCECQA
 - Journée régionale
 - Conférence-débat « Leurs droits, vos voix »
- Objectif : viser un public « différent »
- Cible
 - Les étudiants, futurs professionnels du monde de la santé
- Objectif de la conférence
 - Sensibiliser les étudiants au rôle central que jouent les patients dans le système de santé



Déroulement de la conférence

■ Un micro-trottoir

■ Questions posées

- 2011, année des patients : le saviez-vous ?
- Connaissez-vous les textes de loi relatifs au droits des patients ?
- Pouvez-vous citer quelques droits des patients ?
- Pendant votre formation, avez-vous reçu un enseignement sur les droits des patients ?
- Cet enseignement vous semble-t-il utile ?
- Comment transmettre une bonne information aux patients ?

■ Des experts

■ Un débat avec le public

■ Conférence-débat animée par

- Dr Michel Minard, président du conseil d'administration du CCECQA
- Paul-Octave Barré, étudiant en droit



Les experts

■ Pr Jean-Pierre Duprat

- Professeur émérite de droit public
- Historique et évolution des droits des patients

■ Benoît Pain

- Professeur de philosophie
- L'information médicale, un enjeu éthique ?

■ Emmanuel Langlois

- Maître de conférences en sociologie
- L'information médicale est-elle accessible à tous ?

■ Dr Thierry Dubon

- Médecin généraliste
- Comment informe-t-on les patients ?



La soirée

■ 68 participants

- Étudiants (58%)
- Professionnels de santé
- Représentants d'usagers

■ Durée : 1h30

■ Débat

- Certain nombre de questions

■ Buffet



Regard juridique (JP Duprat)

- Sources juridiques, déontologiques et éthiques interconnectées
- Loi du 4 mars 2002
 - Liste les éléments nécessitant d'être donnés avant consentement
 - Droits renforcés et précisés, ex. loi Leonetti
 - Maintenant également les informations financières (dépassement d'honoraires)
 - Modalités : entretien individuel (pas un simple écrit)



Evolution du droit à l'information

- Le renversement de la preuve a entraîné un assouplissement de la preuve (qui peut être donné par tout moyen)
- Le principe de co-décision a des conséquences à long terme
 - Responsabilisation des patients notamment en matière de durabilité du système de santé et de l'assurance maladie
- Information = pas une perte de temps mais un gain (prévention de plaintes et contentieux)



Regard philosophique / éthique (B. Pain)

- Convaincre ou persuader (manipulation) ?
- Personne de confiance : comment informer de cette procédure ?
- De quelle autonomie s'agit-il ? une pleine et entière autonomie ? capacité à choisir ? capacité d'être capable de faire ?
- Quelle information claire loyale et appropriée dans le cadre de la médecine préventive et prédictive ?
- La matérialisation de l'information, d'abord orale mais de plus en plus matérielle (DMP, etc.), changera-t-elle la nature de l'information ?
- Loyauté : quel seuil de risque en dessous duquel on n'est plus éthique (recherche de protection)
- Obligation d'annoncer les tarifs : entraîne négociation. Le marchandage a-t-il une place ? effet pervers sur l'information ?



Regard sociologique (E. Langlois)

- « La notion de droit laisse interrogatif dans le milieu médical où normes et pratiques ne vont pas toujours de pair »
- Patient devient un régulateur du système de soins par ses nouveaux droits
 - Consommateur qui doit faire des choix sur un marché, énoncer des préférences. Force de pression pour changer le système « par le bas ».
- Relation du patient avec lui-même : l'information à disposition lui permet d'investir dans sa santé... avec la responsabilité de ce qui peut lui arriver

